

États financiers de

Conférence Régionale Des Élus Du Centre-Du-Québec

Exercices terminés le 31 mars 2013 et le 31 mars 2012
Bilan au 1 avril 2011

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'intention des administrateurs de
Conférence Régionale Des Élus Du Centre-Du-Québec

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Conférence Régionale Des Élus Du Centre-Du-Québec, qui comprennent les bilans au 31 mars 2013, au 31 mars 2012 et au 1 avril 2011, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour les exercices terminés le 31 mars 2013 et le 31 mars 2012, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Conférence Régionale Des Élus Du Centre-Du-Québec au 31 mars 2013, au 31 mars 2012 et au 1 avril 2011, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés le 31 mars 2013 et le 31 mars 2012, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

1

Deloitte s.r.l. s.r.l.

Le 10 juin 2013

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A108351

Conférence Régionale Des Élus Du Centre-Du-Québec

États des résultats

Exercices terminés le 31 mars 2013 et le 31 mars 2012

	2013	2012
	\$	\$
Produits		
Subventions de fonctionnement (note 16)	779 155	739 155
Fonds de développement régional (note 16)	1 298 982	1 292 914
Mandats (annexe C)	2 151 440	1 358 102
Ententes (annexe D)	1 912 412	1 424 157
Intérêts	26 513	25 776
Location d'espaces et de services	66 620	60 266
	6 235 122	4 900 370
Charges		
Frais d'administration (annexe A)	785 117	755 064
Agence de Géomatique du Centre-du-Québec	20 600	20 004
Mandats (annexe C)	2 151 440	1 358 102
Ententes (annexe D)	1 908 913	1 424 157
Subventions du fonds de développement régional	1 144 351	1 067 111
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	-	1 354
Perte à la cession d'immobilisations incorporelles	441	-
	6 010 862	4 625 792
Excédent des produits sur les charges	224 260	274 578

Conférence Régionale Des Élus Du Centre-Du-Québec

États de l'évolution de l'actif net

Exercices terminés le 31 mars 2013 et le 31 mars 2012

	Investi en immobilisations corporelles et incorporelles \$	Fonds de développement régional \$	Non affecté \$	Total \$
Solde au 1 avril 2011	54 013	46 365	1 668	102 046
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(20 873)	(1 067 111)	1 362 562	274 578
Affectations d'origines internes (note 17)	9 828	1 292 914	(1 302 742)	-
Solde au 31 mars 2012	42 968	272 168	61 488	376 624
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(15 752)	(1 144 351)	1 384 363	224 260
Affectations d'origines internes (note 17)	1 683	1 298 982	(1 300 665)	-
Solde au 31 mars 2013	28 899	426 799	145 186	600 884

Conférence Régionale Des Élus Du Centre-Du-Québec

Bilans

au 31 mars 2013, au 31 mars 2012 et au 1 avril 2011

	31 mars 2013 \$	31 mars 2012 \$	1 avril 2011 \$
Actif			
À court terme			
Encaisse	642 093	292 484	694 489
Placement temporaire (note 4)	152 368	151 365	2 154 206
Débiteurs (note 5)	1 487 880	601 610	81 384
Frais payés d'avance	7 978	12 516	5 388
Tranche du placement encaissable à moins d'un an (note 6)	2 000 000	-	-
	4 290 319	1 057 975	2 935 467
Placement (note 6)	-	2 226 367	-
Avances à des organismes, sans intérêt et sans mode d'encaissement défini	70 050	70 050	75 050
Immobilisations corporelles (note 7)	28 597	36 942	40 510
Immobilisations incorporelles (note 8)	302	6 026	13 503
	4 389 268	3 397 360	3 064 530
Passif			
À court terme			
Créditeurs et charges à payer (note 10)	291 852	214 331	279 598
Subventions octroyées à payer (note 11)	1 752 495	1 193 721	1 207 813
	2 044 347	1 408 052	1 487 411
Apports reportés (note 12)	1 744 037	1 612 684	1 475 073
	3 788 384	3 020 736	2 962 484
Obligations contractuelles (note 14)			
Actif net			
Actif net grevé d'affectations internes	426 799	272 168	46 365
Actif net investi en immobilisations corporelles et incorporelles	28 899	42 968	54 013
Actif net non affecté	145 186	61 488	1 668
	600 884	376 624	102 046
	4 389 268	3 397 360	3 064 530

Au nom du conseil

_____ administrateur

_____ administrateur

Conférence Régionale Des Élus Du Centre-Du-Québec

États des flux de trésorerie

Exercices terminés le 31 mars 2013 et le 31 mars 2012

	2013 \$	2012 \$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	224 260	274 578
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	9 365	11 402
Amortissement des immobilisations incorporelles	5 946	8 092
Intérêts créditeurs	4 492	(4 492)
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	-	1 354
Perte à la cession d'immobilisations incorporelles	441	-
	244 504	290 934
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 13)	(245 437)	(606 713)
Apports reportés	131 353	137 611
	130 420	(178 168)
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 020)	(9 213)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	-	25
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(663)	(615)
	(1 683)	(9 803)
Activités de placement		
Placement temporaire	(1 918)	2 003 756
Acquisition d'un placement	-	(2 222 790)
Encaissement d'un placement	222 790	-
Avances à des organismes	-	5 000
	220 872	(214 034)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	349 609	(402 005)
Encaisse au début de l'exercice	292 484	694 489
Encaisse à la fin de l'exercice	642 093	292 484

Conférence Régionale Des Élus Du Centre-Du-Québec

Notes complémentaires des états financiers

31 mars 2013 et 31 mars 2012

1. Description de l'entreprise

Conférence Régionale Des Élus Du Centre-Du-Québec est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la Loi 34 du Québec (2003, chapitre 29) et est exempté de l'impôt en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. L'Organisme a principalement pour mandat d'évaluer les organismes de planification et de développement au palier local et régional, dont le financement provient en tout ou en partie du gouvernement, de favoriser la concertation des partenaires dans la région et de donner, le cas échéant, des avis au ministre sur le développement de la région.

2. Adoption d'un nouveau référentiel comptable

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2013, l'Organisme a adopté les nouvelles Normes comptables canadiennes pour le secteur public (les « nouvelles normes ») publiées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA ») et énoncées au chapitre 2125 des normes comptables pour le secteur public du *Manuel de l'ICCA*. Conformément au chapitre 2125 du *Manuel de l'ICCA* intitulé « Première application par des organismes publics » (le « chapitre 2125 »), la date de transition aux nouvelles normes est le 1 avril 2011 et l'Organisme a établi et présenté un bilan d'ouverture à la date de transition aux nouvelles normes. Ce bilan d'ouverture est le point de départ de la comptabilité de l'Organisme selon les nouvelles normes. Dans son bilan d'ouverture, en vertu des recommandations du chapitre 2125, l'Organisme :

- (a) a comptabilisé tous les actifs et passifs dont la comptabilisation est prescrite par les nouvelles normes;
- (b) n'a pas comptabilisé d'éléments en tant qu'actifs ou passifs si les nouvelles normes n'autorisent pas une telle comptabilisation;
- (c) a reclassé les éléments qu'il comptabilisait auparavant dans une catégorie donnée d'actifs, de passifs ou de composantes de l'actif net, mais qui, selon les nouvelles normes, appartiennent à une autre catégorie;
- (d) a appliqué les nouvelles normes pour l'évaluation de tous les actifs et passifs comptabilisés.

Conformément aux exigences du chapitre 2125, les méthodes comptables décrites à la note 3 ont été appliquées uniformément pour tous les exercices présentés dans ces états financiers.

L'adoption des nouvelles normes n'a eu aucune incidence sur le bilan d'ouverture à la date de transition, ni sur l'actif net à la date de transition, ni sur les postes de l'état des résultats pour l'exercice terminé le 31 mars 2012.

Conférence Régionale Des Élus Du Centre-Du-Québec

Notes complémentaires des états financiers

31 mars 2013 et 31 mars 2012

2. Adoption d'un nouveau référentiel comptable (suite)

Instruments financiers

L'Organisme a adopté le chapitre 3450, « Instruments financiers », des Normes canadiennes comptables pour le secteur public. Cette nouvelle norme fournit des lignes directrices pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des instruments financiers. Les dispositions transitoires de cette norme stipulent que lorsqu'un organisme public applique le présent chapitre dans l'exercice au cours duquel il applique les Normes canadiennes comptables pour le secteur public pour la première fois, il ne peut l'appliquer de façon rétroactive. Les montants comparatifs sont présentés conformément aux méthodes comptables appliquées par l'organisme public immédiatement avant l'adoption des Normes canadiennes comptables pour le secteur public. Par conséquent, le placement temporaire et le placement sont évalués au coût après amortissement et des intérêts courus sont comptabilisés dans les débiteurs au 31 mars 2013 alors qu'ils sont évalués à la juste valeur au 31 mars 2012 et au 1 avril 2011. L'adoption de ce chapitre n'a eu aucune incidence sur l'état des résultats pour l'exercice terminé le 31 mars 2012.

3. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes canadiennes comptables pour le secteur public (« NCSP »). En vertu de ces normes, l'Organisme a eu le choix :

- d'adopter les NCSP, incluant les directives des chapitres SP 4200 à SP 4270 des normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif du secteur public (NCSP + OSBL), ou
- d'adopter les NCSP, excluant les directives des chapitres SP 4200 à SP 4270 des normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif du secteur public (NCSP seulement)

L'Organisme a choisi d'appliquer les NCSP + OSBL pour préparer ses états financiers. Celles-ci tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'Organisme devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des avances à des organismes qui sont comptabilisées au coût, déduction faite de toute moins-value, le cas échéant.

Les intérêts gagnés sur les placements sont inclus dans les produits d'intérêts de l'état des résultats.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comptabilisé dans l'état des résultats à titre de produit ou de charge d'intérêt.

Conférence Régionale Des Élus Du Centre-Du-Québec

Notes complémentaires des états financiers

31 mars 2013 et 31 mars 2012

3. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'Organisme comptabilise dans l'état des résultats une moins-value durable. Dans un tel cas, la valeur comptable des placements est réduite pour tenir compte de cette moins-value durable. Dans le cas des actifs financiers évalués au coût, une provision pour moins-value doit être constituée pour montrer les actifs financiers au moindre du coût et de la valeur de recouvrement nette.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode et aux taux suivants :

Matériel informatique	Dégressif	30 %
Mobilier de bureau	Dégressif	20 %

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée suivante :

Logiciels	3 ans
-----------	-------

Ventilation des charges

L'Organisme répartit ses charges à trois secteurs de fonctionnement et vingt sous-secteurs. Les frais de gestion et d'administration général qui n'appartiennent précisément à aucun de ces secteurs sont considérés comme des charges administratives et sont attribués aux secteurs de fonctionnement en se fondant sur des estimés définis par la direction.

Les salaires et charges sociales du personnel administratif sont ventilés en fonction de la répartition du temps de travail estimé.

Les frais de communication sont ventilés en fonction de la consommation estimée.

Les frais de fournitures de bureau et autres sont ventilés en fonction de la consommation estimée.

Les frais de loyer et entretien sont ventilés en fonction de la surface de locaux occupée.

Les services professionnels sont ventilés en fonction de la répartition du temps de travail estimé par le personnel administratif.

Constatation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Conférence Régionale Des Élus Du Centre-Du-Québec

Notes complémentaires des états financiers

31 mars 2013 et 31 mars 2012

3. Méthodes comptables (suite)

Constatation des produits (suite)

Les intérêts créditeurs non affectés sont constatés lorsqu'ils sont gagnés et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits de location sont constatés sur une base d'exercice de façon systématique en fonction de l'écoulement du temps et lorsque leur perception est raisonnablement assurée.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes canadiennes comptables pour le secteur public (« NCSP »), la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent la provision pour créances douteuses à l'égard des débiteurs, la provision pour moins-value à l'égard des avances à des organismes et les durées de vie utiles des actifs à long terme. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

4. Placement temporaire

Le placement temporaire est constitué d'un dépôt à terme auprès d'une banque à charte canadienne d'un montant en capital de 152 368 \$ (150 450 \$ au 31 mars 2012 et 2 150 000 \$ au 1 avril 2011) qui porte intérêt au taux de 0,65 % (0,65 % au 31 mars 2012 et à des taux variant de 0,30 % à 1,63 % au 31 mars 2011) et vient à échéance en mars 2014 (juin 2012 au 31 mars 2012 et juin 2011 à février 2012 au 31 mars 2011).

5. Débiteurs

	31 mars 2013 \$	31 mars 2012 \$	1 avril 2011 \$
Clients	5 857	8 306	6 138
Intérêts à recevoir	3 142	-	-
Subventions	1 429 675	556 781	29 453
Taxes à la consommation	49 206	36 523	35 453
Autres	-	-	10 340
	1 487 880	601 610	81 384

Conférence Régionale Des Élus Du Centre-Du-Québec

Notes complémentaires des états financiers

31 mars 2013 et 31 mars 2012

6. Placement

	31 mars 2013 \$	31 mars 2012 \$	1 avril 2011 \$
Dépôt à terme d'un montant en capital de 2 000 000 \$ (2 222 790 \$ en 2012) portant intérêt à un taux de 1,55 %, échéant en février 2014	2 000 000	2 226 367	-
Tranche encaissable à moins de un an	(2 000 000)	-	-
	-	2 226 367	-

7. Immobilisations corporelles

	31 mars 2013		Valeur comptable nette \$
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	
Matériel informatique	93 245	80 242	13 003
Mobilier de bureau	88 426	72 832	15 594
	181 671	153 074	28 597

	31 mars 2012		Valeur comptable nette \$
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	
Matériel informatique	93 245	74 669	18 576
Mobilier de bureau	87 406	69 040	18 366
	180 651	143 709	36 942

	1 avril 2011		Valeur comptable nette \$
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	
Matériel informatique	87 583	70 009	17 574
Mobilier de bureau	87 892	64 956	22 936
	175 475	134 965	40 510

Conférence Régionale Des Élus Du Centre-Du-Québec

Notes complémentaires des états financiers

31 mars 2013 et 31 mars 2012

8. Immobilisations incorporelles

	31 mars 2013		Valeur comptable nette \$
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	
Logiciels	40 573	40 271	302
	31 mars 2012		Valeur comptable nette \$
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	
Logiciels	40 792	34 766	6 026
	1 avril 2011		Valeur comptable nette \$
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	
Logiciels	40 177	26 674	13 503

9. Emprunt bancaire

L'Organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 50 000 \$, au taux préférentiel plus 3 %, renégociable annuellement.

10. Créditeurs et charges à payer

	31 mars 2013 \$	31 mars 2012 \$	1 avril 2011 \$
Fournisseurs	140 543	74 510	111 298
Salaires, vacances, retenues à la source et charges sociales	124 567	120 571	107 941
Frais courus	26 742	19 250	17 945
Engagement jeunesse	-	-	16 478
Expérimentation en transport collectif	-	-	25 936
	291 852	214 331	279 598

Conférence Régionale Des Élus Du Centre-Du-Québec

Notes complémentaires des états financiers

31 mars 2013 et 31 mars 2012

11. Subventions octroyées à payer

	31 mars 2013 \$	31 mars 2012 \$	1 avril 2011 \$
Fonds de développement régional	1 048 825	702 276	469 262
Société de diversification économique des régions	-	-	258 300
Mandats			
Alliance (Solidarité inclusion sociale)	38 135	-	-
CRRNT	152 177	2 537	10 017
Expérimentation en transport collectif	-	12 500	10 000
Forum jeunesse régional	209 301	211 690	187 350
Passage préscolaire vers le primaire	-	1 000	1 000
PMVRMF - Volet II	158 673	174 122	151 288
Ententes			
AJS - migration des jeunes	67 500	67 500	67 500
Développement social	1 109	3 000	15 000
Entente régionale Immigration	40 400	14 000	27 076
Fonds d'initiative en agroalimentaire	-	4 500	6 942
Mise en valeur des ressources fauniques	375	596	4 078
Amélioration conditions de vie aux aînés	14 500	-	-
Engagement jeunesse	4 000	-	-
Réussite éducative	17 500	-	-
	1 752 495	1 193 721	1 207 813

Conférence Régionale Des Élus Du Centre-Du-Québec

Notes complémentaires des états financiers

31 mars 2013 et 31 mars 2012

12. Apports reportés

	31 mars 2013 \$	31 mars 2012 \$	1 avril 2011 \$
Mandats			
Subvention - Conciliation travail famille	12 778	12 778	29 278
Subvention - CRRNT	-	317 926	332 058
Subvention - PMVRMF - Volet II	-	11 664	14 590
Subvention - Forum jeunesse régional (1)	194 575	189 383	335 967
Subvention - Saines habitudes de vie	-	-	12 158
Subvention - Alliance (Solidarité inclusion sociale)	753 789	-	62 735
Subvention - Mobilité durable en transport	-	36 802	-
Subvention - Véhicule hors route	34 877	80 273	51 754
Ententes			
Subvention - AJS - concert'action	-	1 622	1 281
Subvention - AJS - migration des jeunes	51 888	41 836	75 933
Subvention - AJS - opération Paje	37 549	77 728	102 625
Subvention - AJS - participation citoyenne	51 646	55 715	7 571
Subvention - Amélioration de la condition de vie aux aînés	1	52 017	8 402
Subvention - Amélioration pratique et diffusion artistiques	91 716	26 596	31 381
Subvention - Développement social (2)	269 738	295 114	209 888
Subvention - Entente Régionale Immigration	38 486	190 252	90 617
Subvention - Fonds d'initiative en agroalimentaire	-	17 899	28 855
Subvention - Réussite éducative	202 040	192 163	78 811
Subvention - Autres	4 954	12 916	1 169
	1 744 037	1 612 684	1 475 073

Le montant total des apports reportés reçus pour l'exercice suivant est de 1 402 596 \$ (1 170 515 \$ au 31 mars 2012 et 1 343 132 \$ au 1 avril 2011), le montant total des apports reportés constatés à titre de produits de l'exercice est de 1 261 844 \$ (1 020 746 \$ au 31 mars 2012 et 1 228 501 \$ au 1 avril 2011) et le montant total remis est de 9 399 \$ (12 158 \$ au 31 mars 2012 et 13 600 \$ au 1 avril 2011).

(1) Les apports reportés pour le forum jeunesse régional se composent d'un montant de - \$ (1 914 \$ au 31 mars 2012 et 21 772 \$ au 1 avril 2011) pour le fonctionnement et d'un montant de 194 575 \$ (187 469 \$ au 31 mars 2012 et 314 195 \$ au 1 avril 2011) pour le fonds régional d'investissement jeunesse.

(2) Les apports reportés pour le développement social sont composés d'un montant de 67 419 \$ (102 715 \$ au 31 mars 2012 et 71 470 \$ au 1 avril 2011) pour le fonctionnement, incluant un montant de - \$ (23 495 \$ au 31 mars 2012) pour le projet SACAIS et d'un montant de 202 319 \$ (192 399 \$ au 31 mars 2012 et 138 418 \$ au 1 avril 2011) pour le fonds de soutien, incluant un montant de 3 973 \$ (826 \$ au 31 mars 2012) pour le projet SHQ.

Conférence Régionale Des Élus Du Centre-Du-Québec

Notes complémentaires des états financiers

31 mars 2013 et 31 mars 2012

13. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie

	2013 \$	2012 \$
<i>Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement</i>		
Débiteurs	(886 270)	(520 226)
Frais payés d'avance	4 538	(7 128)
Créditeurs et charges à payer	77 521	(65 267)
Subventions octroyées à payer	558 774	(14 092)
	(245 437)	(606 713)

14. Obligations contractuelles

- a) L'Organisme est locataire d'un local en vertu d'un bail venant à échéance le 30 juin 2016. Les loyers minimums futurs totalisent 316 865 \$ et comprennent les versements suivants pour les quatre prochains exercices :

	\$
2014	94 821
2015	97 239
2016	99 719
2017	25 086

- b) L'Organisme s'est engagé à verser des subventions d'aide. Au 31 mars 2013, le total des engagements au montant de 1 765 499 \$ est constitué des engagements du fonds de développement régional au montant de 1 117 250 \$, des engagements du fonds Alliance (Solidarité inclusion sociale) au montant de 370 458 \$, des engagements du fonds régional d'investissement jeunesse au montant de 76 241 \$ et des engagements du fonctionnement au montant de 201 550 \$. Ces subventions engagées seront payables sous réserve des liquidités et comprennent les versements suivants pour les trois prochains exercices :

	\$
2014	954 583
2015	645 542
2016	165 374

Conférence Régionale Des Élus Du Centre-Du-Québec

Notes complémentaires des états financiers

31 mars 2013 et 31 mars 2012

15. Ventilation des charges

	Salaires et charges sociales %	Communica- tions %	Fournitures de bureau et autres %	Loyer et entretien %	Services profession- nels %
Frais d'administration	26	71	58	66	8
Frais de mandats					
Forum jeunesse régional	17	9	16	15	19
Véhicules hors route	3	-	-	-	5
PMVRMF - volet II	5	-	-	-	10
CRRNT	9	6	7	5	18
Alliance (Solidarité inclusion sociale)	3	2	1	-	7
Frais d'entente					
AJS - migration des jeunes	3	-	-	-	-
Entente régionale immigration	1	-	-	1	5
Fonds engagement jeunesse	4	-	1	-	6
Développement social	4	7	12	8	8
Amélioration conditions de vie aux aînés	5	-	-	-	-
Réussite éducative	16	-	-	-	9
Opération PAJE	4	-	-	-	-
Entente participation citoyenne	-	5	5	5	5
	100	100	100	100	100

Les montants de charges de salaires et charges sociales, communications, fournitures de bureau et autres, loyer et entretien et services professionnels ont été ventilés aux annexes A, C et D.

16. Produits de subvention

Le financement des activités de l'Organisme est constitué principalement de subventions gouvernementales. Les fonds disponibles sont répartis entre les divers programmes de l'Organisme en fonction des priorités établies par le Conseil d'administration et des exigences contractuelles pour chaque enveloppe budgétaire.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2013, l'Organisme a reçu notamment une enveloppe de 2 495 137 \$ (2 495 069 \$ en 2012) du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire pour le Fonds de développement régional. De cette enveloppe, un montant de 779 155 \$ (739 155 \$ en 2012) a été attribué au fonctionnement et un montant de 417 000 \$ (463 000 \$ en 2012) a été attribué à des ententes et mandats de l'Organisme.

Conférence Régionale Des Élus Du Centre-Du-Québec

Notes complémentaires des états financiers

31 mars 2013 et 31 mars 2012

17. Affectations d'origines internes

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2013, le Conseil d'administration de l'Organisme a affecté de l'actif net non affecté un montant de 1 298 982 \$ (1 292 914 \$ en 2012) au Fonds de développement régional et un montant de 1 683 \$ (9 828 \$ en 2012) à l'actif net investi en immobilisations corporelles et incorporelles. L'Organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origines internes à d'autres fins sans le consentement préalable du Conseil d'administration.

18. Instruments financiers

Risque de crédit

Les principaux actifs financiers de l'Organisme comprennent l'encaisse, le placement temporaire, les débiteurs, les avances à des organismes et le placement lesquels sont assujettis au risque de crédit. La valeur comptable des actifs financiers au bilan représente le risque de crédit maximal à la date du bilan.

Le risque de crédit de l'Organisme est principalement imputable à ses débiteurs. Les montants sont présentés dans le bilan déduction faite de la provision pour créances douteuses, laquelle a fait l'objet d'une estimation par la direction de l'Organisme en fonction de l'expérience antérieure et de son évaluation de la conjoncture économique actuelle. Deux débiteurs importants représentent environ 79 % du total des débiteurs au 31 mars 2013 (un débiteur important pour 83 % au 31 mars 2012 et trois débiteurs importants pour 85 % au 1 avril 2011).

Le risque de crédit lié à l'encaisse et aux placements est limité puisque la contrepartie est une institution financière jouissant de cotes de solvabilité élevées attribuées par des agences de notation nationales.

Risque de taux d'intérêt

L'emprunt bancaire porte intérêt à taux variable. L'Organisme est donc assujetti au risque de taux d'intérêt dépendant de la fluctuation du taux préférentiel. Au 31 mars 2013, le taux préférentiel est de 3 % (3 % au 31 mars 2012 et 3 % au 1 avril 2011). Les placements portent quant à eux des taux d'intérêt fixes. Par conséquent, les risques de trésorerie sont minimes. Toutefois, la juste valeur des placements dont le taux d'intérêt est fixe pourrait fluctuer en fonction des variations des taux d'intérêt du marché. Au 31 mars 2013, une variation de 1 % des taux d'intérêt aurait un impact de 19 668 \$ sur la valeur des placements (42 364 \$ au 31 mars 2012 et 18 532 \$ au 1 avril 2011).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisme ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. L'Organisme établit des budgets réalistes et adapte ses activités annuellement pour tenir compte des modifications aux enveloppes budgétaires. De plus, l'Organisme surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de ses activités et investit ses surplus de liquidités en conséquence dans des placements sécuritaires pour être en mesure de respecter ses engagements. Aux 31 mars 2013, 31 mars 2012 et 1 avril 2011, les passifs financiers de l'Organisme étaient les suivants : les créditeurs et charges à payer et les subventions octroyées à payer.

Conférence Régionale Des Élus Du Centre-Du-Québec

Renseignements complémentaires des états financiers

Exercices terminés le 31 mars 2013 et le 31 mars 2012

Frais d'administration - Annexe A

	2013 \$	2012 \$
Salaires et charges sociales	370 980	369 685
Assurances	3 283	3 160
Communications	7 103	6 977
Documentation et abonnements	6 041	3 040
Fournitures de bureau et autres	30 797	28 791
Frais de formation	2 966	818
Frais du conseil d'administration (annexe B)	48 748	50 655
Location et entretien - Bureau et matériel	61 591	62 615
Publicité, promotion et informations	11 749	3 526
Représentation et déplacements	17 410	16 613
Services professionnels	5 607	5 683
Soutiens à des projets et partenariat promotionnel	207 992	188 697
Amortissement des immobilisations corporelles	6 201	7 074
Amortissement des immobilisations incorporelles	4 649	7 730
	785 117	755 064

Frais du conseil d'administration - Annexe B

	2013 \$	2012 \$
Rémunération des administrateurs	40 424	33 993
Frais d'assemblées	2 030	2 680
Représentation et déplacements	6 294	13 982
	48 748	50 655

Conférence Régionale Des Élus Du Centre-Du-Québec

Renseignements complémentaires des états financiers

Exercices terminés le 31 mars 2013 et le 31 mars 2012

Mandats - Annexe C

	Forum jeunesse régional \$	Véhicules hors route \$	Mobilité durable en transport \$	PMVRMF - Volet II \$	CRRNT \$	Alliance (Solidarité incl. soc.) \$	Total 2013 \$	Total 2012 \$
Produits								
Subventions	508 359	45 395	36 802	503 662	875 033	175 048	2 144 299	1 348 161
Intérêts	7 141	-	-	-	-	-	7 141	9 941
	515 500	45 395	36 802	503 662	875 033	175 048	2 151 440	1 358 102
Charges								
Salaires et charges sociales	178 456	4 000	36 802	24 160	61 494	20 300	325 212	290 269
Communications	2 312	-	-	-	475	409	3 196	4 594
Contrats de service	-	19 657	-	-	17 031	-	36 688	111 424
Formation	1 309	-	-	-	360	-	1 669	2 156
Fournitures de bureau et autres	5 312	-	-	-	2 938	192	8 442	8 198
Frais comité de gestion : Représentation et déplacements	-	-	-	-	5 062	-	5 062	4 121
Frais comité de gestion : Jetons de présence	-	-	-	-	14 875	-	14 875	12 255
Location de salle	-	-	-	-	-	-	-	903
Loyer	13 983	-	-	-	5 009	-	18 992	18 295
Publicité, promotion et activités	15 431	-	-	-	3 014	-	18 445	18 375
Représentation et déplacements	10 854	-	-	353	6 534	105	17 846	19 617
Services professionnels	4 450	1 000	-	6 925	4 000	1 500	17 875	15 201
Subventions d'aide	282 726	20 000	-	472 224	752 911	152 542	1 680 403	849 885
Amortissement des immobilisations corporelles	501	604	-	-	627	-	1 732	2 675
Amortissement des immobilisations incorporelles	166	134	-	-	703	-	1 003	134
	515 500	45 395	36 802	503 662	875 033	175 048	2 151 440	1 358 102
Excédent des produits sur les charges	-	-	-	-	-	-	-	-

Conférence Régionale Des Élus Du Centre-Du-Québec

Renseignements complémentaires des états financiers

Exercices terminés le 31 mars 2013 et le 31 mars 2012

Ententes - Annexe D

	Immigra- tion \$	AJS - migration des jeunes \$	Entente participa- tion citoyenne \$	Opération PAJE \$	AJS - Concert' action \$	Réussite éducative \$	Dévelop- pement social \$	Améliora- tion pratique et diffusion artistique \$	Améliora- tion conditions de vie aux aînés \$	Engage- ment jeunesse \$
Produits										
Subventions	185 272	148 762	51 391	139 680	1 622	678 581	248 800	4 879	221 016	82 888
Intérêts	-	-	-	-	-	-	1 058	-	-	-
	185 272	148 762	51 391	139 680	1 622	678 581	249 858	4 879	221 016	82 888
Perte à la cession d'immobilisations										
corporelles										
Salaires et charges sociales	27 921	53 079	20 246	5 500	-	205 565	135 738	-	6 516	68 125
Communications	834	-	-	-	-	4 304	1 690	16	-	1 830
Contrats de services	-	-	6 480	36 890	-	164 285	50 151	4 863	-	-
Formation	51	-	-	-	-	-	1 660	-	-	1 209
Fournitures de bureau et autres	251	82	-	-	-	9 740	5 062	-	-	419
Location de salle	-	-	-	-	-	-	4 149	-	-	-
Loyer	3 785	-	-	-	-	-	8 011	-	-	1 048
Organisation de colloque	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Publicité, promotion et activités	5 238	26 531	24 665	32 530	1 622	208 138	17 002	-	-	4 234
Représentation et déplacements	1 498	1 570	-	1 785	-	16 678	15 677	-	-	3 548
Services professionnels	1 200	-	-	-	-	2 000	2 560	-	-	1 320
Subventions d'aide	144 294	67 500	-	62 975	-	67 500	8 158	-	214 500	-
Amortissement des immobilisations										
corporelles	167	-	-	-	-	371	-	-	-	894
Amortissement des immobilisations										
incorporelles	33	-	-	-	-	-	-	-	-	261
	185 272	148 762	51 391	139 680	1 622	678 581	249 858	4 879	221 016	82 888
Excédent des produits sur les charges	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Conférence Régionale Des Élus Du Centre-Du-Québec

Renseignements complémentaires des états financiers

Exercices terminés le 31 mars 2013 et le 31 mars 2012

Ententes - Annexe D

	Engage- ment jeunesse \$	Égalité Femmes Hommes \$	Consolida- tion déve- loppement entreprises \$	Fonds d'initiative en agroali- mentaire \$	Autres \$	Total 2013 \$	Total 2012 \$
Subventions	82 888	75 000	50 000	8 500	14 963	1 911 354	1 423 128
Intérêts	-	-	-	-	-	1 058	1 029
	82 888	75 000	50 000	8 500	14 963	1 912 412	1 424 157
Perte à la cession d'immobilisations corporelles							
Salaires et charges sociales	68 125	-	-	-	-	522 690	461 714
Communications	1 830	-	-	-	-	8 674	6 467
Contrats de services	-	-	-	-	7 763	270 432	93 974
Formation	1 209	-	-	-	-	2 920	3 118
Fournitures de bureau et autres	419	-	-	-	-	15 554	11 922
Location de salle	-	-	-	-	-	4 149	572
Loyer	1 048	-	-	-	-	12 844	15 093
Organisation de colloque	-	-	-	-	-	-	4 386
Publicité, promotion et activités	4 234	-	-	-	-	319 960	143 422
Représentation et déplacements	3 548	-	-	-	1 655	42 411	31 369
Services professionnels	1 320	-	-	-	-	7 080	4 264
Subventions d'aide	-	75 000	50 000	8 500	2 046	700 473	645 975
Amortissement des immobilisations corporelles	894	-	-	-	-	1 432	1 653
Amortissement des immobilisations incorporelles	261	-	-	-	-	294	228
	82 888	75 000	50 000	8 500	11 464	1 908 913	1 424 157
Excédent des produits sur les charges	-	-	-	-	3 499	3 499	-